ÉTATS-CIVILS

ROUBAIX. — Naissances. — Marguerite Delambre, rue de la Perche, fort Sion, 16. — Hélène Lekecovitch, rue Richard-Lenoir, 27. — Georges Corriaux, boulevard de Paris, 111. — François Vanneste, avenue Alfred-Motte, 23. — Thérèse Villain, rue du Général-Chanzy, 29. — André Gille, rue du Grand-Chemin, 33. — Gérard Debels, rue de Beaumont, forte Roubaisien, 21.

MAMANS ! Voyez Lechenne Lechantre et ses nourrissons pour enfants, 72, rue du Moulin, Rx. 90-1

Publications de mariages. — Léon Doyen, échiquier, rue de Toulouse, cour Massarelle, 6, et Victorine Dewailly, bonnetière, rue Casimir-Périer, 3. — Julien Decouter, affûteur, rue de Tourcoing, 49, et Madeleine Dumortier, tisserande, rue Cadeau, 41. — André Andrieu, employé de commerce, à Mouvaux, et Jeanne Herbaut, bonnetière, rue de Blanchemaille, 83. — Henri Swart, camionneur, rue des Anges, 3, cour Dupont, et Germaine Vanwersschelde, soigneuse, à Tourcoing.

ROBES Mariées, « A St-Jacques », 215, r. Collège, Rx.

Mariages. — Léon Dereppe, contremaître, à Lille, et Marie Tiberghien, aide-chimiste, boulevard de Strasbourg, 192, cour Candelier, 7.

ALLIANCES, Bagues, Orfèvrerie et Objets d'Art pour Cadeaux. AU CŒUR D'OR, Roubaix. 19398

Camille Verhaye, acieur, rue d'Alger, 63, et Joséphine Rassou, soigneuse, rue du Pile, cour Orange, 8. — Guy Foire, sans profession, à Lille, et Marguerite Vernier, sans profession, rue du Moulin, 143. Achille Nodain, coiffeur, rue du Collège, 58, et Flore Leveaux, bonnetière, rue du Collège, 62.

ROBES MARIÉES Belle Jardinière, 4, Pl. Liberté. 60824

Décès. — Solange Mercier, 4 ans, quai de Calais, 36. — Marie Berat, 24 ans, épouse Dedekon, rue Rollin, 3. — Suzanne Axters, 3 jours, rue Ste-Elisabeth, 53. — Joseph Bauman, 73 ans, rue de Barbieux, 35. — Alphonsine Lucas, 19 ans, rue Meyerbeer, 23. — Louis Pauwels, 51 ans, rue Pierre-de-Roubaix, 2. — André Taverne, 1 mois, rue Ingres, 39. — Charles Facon, 39 ans, époux Lievens, rue Salomon-de-Caus, 9. — Fortuné Saillry, 80 ans, veuf Vandevelde, rue de Blanchemaille, 37. — Louis Geoba, 72 ans, veuf Corette, rue de Blanchemaille, 37.

POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES, 49, rue Sébastopol, Roubaix. Cercueils, Décors funèbres, Démarches, Organisation complète de convois. Tél. 3.06. 46090

CROIX. — Naissances. — Marcel Van Cleemput, rue Courbet, 83. — Albert Bouteville, rue Courbet.

Publications de mariages. — Arsène Kindts, rue des Trois-Villes, 2, et Lucie Louchart, à Wasquehal. — Alfred Vercauter, à Roubaix, et Léonie Gilotaux, rue Lamartine, 22. — Gustave Schot, à Roubaix, et Hélène Fasquelle, à Roubaix. — Charles Bonte, à Roubaix, et Angèle Parisau, rue du Parc, 58. — Auguste Fillon, et Louise Duchemin, à Rouen (S.-I.).

Décès. — Marie Crépin, 86 ans, rue de Lille, 20. — Henri Tiberghien, 44 ans, rue Dupire, 92. — Ernest Collyn, 3 mois, rue du Crêchet, 8.

WASQUEHAL. — Naissances. — Andrée Flateau, rue Clémentine-Durieux, 9. — Félix Judkowiak, rue de Lille, 72.

Publications de mariages. — Louis Vanwynsberghe, employé, rue Jean-Bart, 27, et Simonne Neyrinck, employé, rue d'Austerlitz, 1. — Paul Spebrouck, magasinier, à Tourcoing, et Elise Couque, tricoteuse, rue de Lille, 26.

Mariage. — Jean Faith, négociant en cycles, à Roubaix, et Yvonne Lemaire, employée, 2, rue La-Fontaine.

WATTRELOS. — Naissances. — André Taelman, rue de la Bailleric, 218. — Andrée Vandoorselaere, rue Jean-Jaurès, 10. — Edith Leclerc, rue de la Marineire, 392. — Jean Decock, rue de Mouveron, 50-12. — Paulette Hochin, rue Haugodé, 19. — Germaine Crochon, rue Miribel, 20.

Publications de mariages. — Jean Wynne, gazier, rue des Champs, cité Lefebvre, 12, et Marthe Debaisieux, confectionneuse, Grand'Place, 29. — François Delignies, dégorgeur, Ile-Marie, 1, et Rosalie Hoegenau, sans profession, rue Jean-Jaurès, 10. — Fernand Tytgat, mouleur en bronze, place Saint-Gérard, 20, et Eugénie Decobecq, encaisseuse, place Saint-Gérard, 11. — Robert Tytgat, électricien, place Saint-Gérard, 20, et Marthe Pobier, piquûrière, rue Victor-Hugo, 43. — Eugène Vanlue, menuisier, hameau du Petit-Courtrai, 4, et Clara Vanden Berghe, rémailleuse, rue du Vieux-Bureau, 78. — Raymond Vercruysse, ajusteur, au chemin de fer, rue du Mont-à-Leux, et Maria Dessaeyn, couseuse, rue de l'Union, 95. — Paul Lamarque, mouleur en plâtre, rue Boieldieu, 2, et Angèle Géronis, canneteuse, à Roubaix.

Robes Mariées. Belle Jardinière, Gd-Place, Wex. 22041

Décès. — Honoré Dubuisson, 51 ans, rue Félix-Faure, 9. — Maria Maes, 4 ans, ruelle Jonville, 26. — Claude Delchambre, 16 mois, rue des Ballons, 232. — Jeanne Lepoutre, 31 ans, rue des Poilus. — Jacques De Bock, 67 ans, rue Blériot, 7. — Ellie Hairion, 59 ans, rue des Poilus. — Arthur Durieux, 50 ans, rue du Crétinier, 119.

LANNOY. — Décès. — Marcelle Parmentier, 3 ans, rue de Tournai.

LYS. — Naissance. — Marie-Jeanne Platteau, rue du Colysée, maison Parent, 26.

Publications de mariages. — Edmond Berte, employé d'usine, et Julia Vandermeiren, ouvrière d'usine. — Michel Santy, peigneur, et Maria Meyfroot, fileuse.

ANNAPPES. — Publication de mariage. — Edmond Schamp, employé, à Lille, et Madeleine Saelens, couturière.

Mariage. — Georges Lefebvre, ajusteur, à Hellemmes, et Clémentine Vandécavez, guipurière.

SAINGHIN-EN-MELANTOIS. — Naissance. — Marcien-Louis Defretin, Grand'Rue.

HEM. — Décès. — Alexandre Rohan, 59 ans, rue des Trois-Baudets, 58 bis. — Marie Vranckx, 42 ans, rue de Lille, 79.

GYSELING. — Décès. — Andrée Ledez, 3 mois, rue Thiers, 3. — Adéline Barbieux, 74 ans, rue Gambetta, 17.

TOURCOING. — Naissances. — Irène Santens, rue de l'Yser, 100. — Jean Mondet, rue de Roubaix, 101 ter. — Nelly Selosse, rue du Blanc-Seau, 145. — Paul Six, rue Hoche, 53. — Anny Debrabandère, rue du Moulin-Fontan. — Robert Mulliez, rue de la Marlière, 198. — Georgette Campener, rue de Gand, 307. — Paulette Clinckemalie, rue des Piats, 212. — Simone Meulemeester, rue Lhomond, 26. — Yvonne Lorette, rue du Moulin, 7. — Vaand 26. — Yvonne et Emile Lorette, rue du Moulin, 7. — Roland Debruyne, rue du Moulin, 24. — Monique Desrousseaux, rue Saint-Jacques, 11. — Claude Couoke, rue Nationale, 122. — Noël Balcaen, rue du Fleocq, 218. — Marie Ritaw, rue Natoinale, 122. — Serge Teillet, rue Marceau, 3.

Publications de mariages. — Henri Morlighem, garrotteur, rue Carnot, 22, et Clémentine Van Hoeylandt, bambrocheuse, à Wattrelos. — Raymond Dhellemme, chauffeur d'autos, rue Stéphenson, 17, et Suzanne Desreux, piquûrière, rue de l'Epinette, 125. — Albert Herpelinck, voyageur de commerce, rue des Champs, 104, et Olivia Warrée, femme de chambre, à Ixelles. — Paul Spebrouck, magasinier, rue de Roubaix, 31, et Elise Couque, tricoteuse, à Wasquehal.

Mariages. — Jean Duprez, tapissier, et Jeanne Decouchy, employée, rue Nationale, 17. — Julien Benoit, employé au chemin de fer, et Elvire Leclayse, cuisinière, rue de Mouveaux, 18. — Joseph Nuttin, employé de tramway, et Simonne Dujardin, soigneuse, rue Famelart, 18. — Charles Douchy, bonnetier, et Martha Vanoplynus, pelotonneuse, à Mouveaux. — Ernest Hayois, marbrier, et Valentine Dupont, couturière, rue du Général-Dampierre, 1.

Décès. — Fernande Reumaux, 9 mois, rue de la Blanche-Porte, 238. — Philomène Honorez, 82 ans, rue Nationale, 122. — Gérard Verbruggche, 17 ans, rue Nationale, 122. — Amélie Houset, 73 ans, rue du Brun-Pain, cour Ducoulombier, 7. — Jeanne Corsez, 50 ans, rue des Anges, 46. — René Delcroix, 2 mois, rue des Piats, 171. — Emile Deshonnet, 68 ans, rue de Lille, 121. — Paul Vanrysel, 42 ans, rue de Gand, cour Bossut, 7. — André Selosse, 2 mois, rue de la Ferme, 21.

LAMARQUE & Cie, CROIX, 4, rue J.-Gaesde. Tél. 105

MONUMENTS ARMES, Economie 30 à 50 %. 73641

MOUVAUX. — Naissance. — Agnès Bonte, rue de Roubaix, 130.

NEUVILLE-EN-FERRAIN. — Naissance. — Lucienne Devriendt, rue du Chemin-Neuf, 31.

Publications de mariages. — Jules Verrougstraete, rodéiier, à Tourcoing, et Sylvie Liard, tricoteuse. — Henri Dutoit, ratacheur, et Sidonie Dubus, soigneuse, à Tourcoing.

BOURSE de PARIS du LUNDI 3 MAI 1926

Valeurs	Cours de la veille	Cours du jour
3 %	47.15	47.05
3 % amortissable	62.60	63.00
3 1/2 % amortissable	—	86.50
4 % 1917	46.35	46.67
4 % 1918	45.25	45.25
5 % 1915-1916	57.80	56.65
5 % 1920	74.65	74.50
6 % 1920	66.90	66.75
4 % 1925	91.10	91.00
Bons Trés. 6 % 1922	475.50	476.50
— févr. 1923	461.50	461.50
— sept. 1923	465.00	464.25
— 5 % 1924	456.00	455.00
Crédit National 1919	332.00	332.00
— oblig. 5 % 1920	545.00	547.00
— bons 6 % 1921	425.00	407.00
— 6 % févr. 1922	482.50	482.75
— 6 % juin 1922	459.00	457.00
— 6 % janv. 1923	369.00	369.00
— 6 % juin 1923	362.50	364.50
— 6 % 1924	365.00	365.25
Dép. Nord 6 % 1921	363.00	363.00
Banq. de France (n.)	11.350	11.300
— de l'Algérie (n.)	[illegible]	1055
— Nation. de Crédit	557	559
— Paris et P.-Bas	1245	1240
— Transatlantique	284	283
— Union Paris.	830	851
Compagnie Algérienne	1121	1120
Compt. Nat. d'Escompte	[illegible]	588
Crédit Comm. France	[illegible]	[illegible]
— Foncier France	1470	1465
— Lyonnais	1629	1620
— Mobil. Français	452	455
Société Générale (n.)	827	827
Rente Foncière	4157	4205
Suez	12.500	15.300
Rot	—	635
Lyon	856	862
Midi	668	665
Nord	1039	1035
Orléans	—	—
Stabl. Bokanowski	570	572
Banq. Londres, Mexico	428	448
— Nat. du Mexique	1128	—
— Imp. Otto 250 f.	1100	1107
— Espan. R.-o-Plata	—	—
Crédit Foncier Egyptien	4195	4230
Banque Indo-Chine	4360	4260
Banque d'Athènes	—	—
Crédit Fr.-Canadien	7800	8175
Banque Pays du Nord	328	326

Valeurs	Cours de la veille	Cours du jour
Crédit Fonc. Colonial	495	—
Gén. Algérienne Banq.	—	565
Nancéienne de Crédit	—	290
Serbie 4 % am. 1895	111.25	110.75
Turc Dette ott. c. unf.	93.30	92.50
Turc Dette 5 % 1914	68.10	69.10
Busse Cons. 1re et 2e s.	23.90	23.60
— 3 % or 1891-94	14.80	14.50
— 3 % or 1896	—	—
— 3 1/2 % or 1894	—	—
— 4 1/2 % 1909	16.30	16.60
— 5 % or 1906	21.70	21.10
Dabrowa	534	557
Financière des Pétroles	—	—
Pétroles Premier	350	354
Nitrate Railways	1980	1875
Central Mining	2300	2320
Kuhlmann (Etablis.)	454	455
Chargeurs Réunis	507	495
Messageries Mar. ord.	—	—
Transatlantique ord.	132	132
Métropolitain de Paris	467	492
Nord-Sud de Paris	—	—
Distr. Paris. d'Electr.	950	950
Electricité (C. G. E.)	1635	1640
Télégraphie sans Fil.	—	—
Thomson-Houston	332	336
Forges. Ac. Nd et Est	247	260
Forg. C. El. Jeumont	258	—
Tréf. Lam. du Havre	171	171
Mines de Courrières	641	655
Mines de Lens	330	340
Boléo	268	260
Gaz de Paris	233	229
Aciéries de France	231	230
— de Longwy	—	—
— Micheville	580	577
Fives-Lille	1275	1275
Forg. et Ac. Marine	—	470
Senelle-Maubeuge	900	870
Télégraphes Nord	4300	4340
Charbonn. Tonkin	96.00	96.00
Béthune	3780	3820
Marles	415	430
Vicoigne, Nœux	563	530
Albi	560	580
Brusy	2545	2590
L'Avin (Cdép. de 50)	3150	3750
Saint-Gobain	3439	3448
Distiller. Indochine	4050	4048
Sucrer. brésiliennes	260	—
— coloniales	556	14
Cie fr. Afrique Occid.	2735	2744
Créd. Ind. com. (n.)	—	795

Valeurs	Cours de la veille	Cours du jour
Marseillaise de Crédit	435	435
Havraise Energ. Elect.	588	600
Chatillon-Commen	1402	1410
Comment.-Four. (J.)	870	880
Gaz et Eaux	385	390
Magasins Gén. Paris	—	1690
Eaux (Cie Générale)	1040	1055
Air comprimé	2045	2070
Ouest-Lumière	247	245
Electricité de Paris	1215	1260
Industr. Téléphones	635	—
Gaz France-Etranger	750	750
Métaux (Cie franç)	1275	1275
Cuivre et Pyrites	346	360
Dynamite (Soc. Cie)	2031	2045
Malacca (ord.)	559	557
Phosph. Constantine	501	502
Phosphates Tunisiens	415	412
Tubize (Soie) priv.	365	419
Omnium Int. Pétroles	490	475
Royal Dutch	48.450	38.200
Bakou	—	—
Balia Karaidin	221	223
Caoutchoucs (Financ.)	445	446
Colombia	499	490
De Beers (ordinaire)	2220	2207
France-Wyoming ord.	612	640
Huiles de Pétrole	352	358
CRÉDIT FONCIER		
Com. 1879 2.60 r. 100	415.00	420
Com. 1879 2.60 r. 500 f.	—	—
— cinq. r. à 100 f.	—	—
Fonc. 1879 3 % r. 500 f.	454	453
Com. 1880 3 % r. 500 f.	458	459
Fonc. 1883 3 % r. 500 f.	195.50	198
— 1885 2.60 r. 500 f.	202.00	202.00
— cinq. r. 100 fr.	—	—
Com. 1891 3 % r. 400 f.	189	186.50
— 1892 2.60 r. 500 f.	213.75	210
Fonc. 1895 2.60 r. 500 f.	215	215
Com. 1899 2.60 r. 500 f.	196	196
Fonc. 1903 3 % r. 500 f.	220	220
Com. 1906 3 % r. 500 f.	207	208
Fonc. 1909 3 % r. 250 f.	118.50	118
Com. 1912 3 % r. 250 f.	118	115
Fonc. 1913 3 1/2 r. 500 f.	324	210
— 6 r. à 500 f.	325	320
Emp. 1917 5 1/2 r. 200 f.	184	184
Com. 1920 5 1/2 r. 500 f.	296	300
Emp. 1921 6 1/2 r. 500 f.	340.50	340
Com. 1922 6 % r. 500 f.	315	315
— 1922 6 % r. 180 p.	—	—
— 1923 6 % r. 500 f.	—	—

Valeurs	Cours de la veille	Cours du jour
— 1923 6 % r. 120 p.	310	310
Bons 100 f. 1867 (p.)	71.50	70.50
Bons 100 f. 1888 (p.)	67.25	67.10
VILLE DE PARIS		
1865 4 % r. à 500 fr.	719	721
1871 3 % r. à 400 fr.	261	29
1875 4 % r. à 500 f.	350	348
1876 4 % r. à 500 fr.	366.25	370
1892 2 1/2 r. à 400 fr.	161	168
1894-96 2 1/2 r. 400 fr.	162	161
1898 2 % r. à 500 fr.	195	198
1899 2 % Mét. r. 500 fr.	190.25	196
1904 2 1/2 M. r. 500-1000	195.00	195
1905 2 % r. à 100 fr.	398.50	399
1910 2 % M. r. 400 fr.	161	160
1910 3 % r. à 400 fr.	160	159
1912 3 % r. à 300 fr.	161	163.10
1919 5 % r. à 500 fr.	265	263
1921 5 % % r. à 500 f.	395	400
1922 obl. déc. 6 %	460	465

COURS DES CHANGES

	Cours de la veille	Cours du jour
Londres	147.85	148.05
Londres (Chèques)	—	—
New-York	36.49	36.49
Belgique	162.40	160.1
Allemagne (100 Reich.)	722.50	—
Argentine	—	—
Danemark	—	—
Espagne	441.12	438.75
Hollande	122	122.75
Italie	122.30	122.20
Norvège	—	664.50
Pologne	303.00	309.00
Portugal	—	—
Prague	89.90	90.60
Roumanie	11.36	11.10
Suède	815.50	818.06
Suisse	589.50	589.70
Vienne	—	—

Pour les Budgets Moyens

La Ford est la voiture pour budgets moyens. Elle a été créée dans ce but par son inventeur il y a plus de 20 ans et depuis, malgré le bouleversement des conditions économiques, et l'accroissement formidable des matières premières et des salaires, la Ford, toutes proportions gardées, est restée ce qu'elle était alors, la voiture pour budgets moyens. Mais au point de vue mécanique et esthétique que de changements! Bien que la ténacité et la résistance de la Ford aient toujours été proverbiales, d'ingénieuses retouches en ont peu à peu rénové forme et fond; ces améliorations viennent d'atteindre leur expression la plus parfaite dans les derniers modèles touristes dont l'apparition a soulevé un intérêt universel.

Voiture élégante et chic pour budgets moyens, voilà ce qu'est aujourd'hui la Ford.

Derniers modèles, consommation moins de 10 litres aux 100 kilomètres. Tout confort, ligne impeccable.

Ford

Automobiles Ford. S. A., 225, Quai Aulagnier
ASNIÈRES (Seine)

AGENTS DANS TOUTE LA FRANCE

Pour tous achats au comptant ou à terme, traiter toujours directement avec l'un des ces 1600 Agents ou Succursales Officiels

VENTE A CRÉDIT

Demandez à tout agent Ford les conditions officielles à tarif minimum uniforme pour toute la France de vente à crédit des produits Ford par organisation patronnée par la Société des Automobiles Ford et fonctionnant sous son contrôle.

BOURSE DE COMMERCE de Paris du 3 (Clôture)

Blés. — Tendance soutenue. — Cote officielle, 162 à 163.50; base de liquidation, 162; courant, 164; plus-value, 2.00, acheteur; prochain, 165, plus report, 3.00, acheteur; 4 de mai, 165, plus report, 4.50, acheteur; juillet-août, 163, plus report, 7.00, acheteur; 4 derniers, 163, plus report, 1.75 à 2.00, payée.

Farines. — Tendance sans affaires. — Base de liquidation, 207; courant, 207, nominal; prochain, 207, plus report, 1.00, nominal; 4 de mai, 207, plus report, 2.0, nominal; juillet-août, 207, plus report, 5.00, nominal; 4 derniers, 205, nominal.

Avoines diverses. — Tendance sans affaires. — Courant, 116; prochain, 117; 4 de mai, 118; juillet-août, 117; 4 derniers, 109. Tous nominaux.

Avoines noires. — Tendance soutenue. — Courant, 117.75, payé; prochain, 120 à 120.25, payés; 4 de mai, 119.75, payé; juillet-août, 121, payé; 4 derniers, 115 à 115.75.

Seigles. — Tendance sans affaires. — Courant, 136, acheteur; prochain, 126, acheteur; 4 de mai, 132, acheteur; juillet-août, 129, nominal; 4 derniers, 119, nominal.

Huile de lin. — Tendance sans affaires. — Disponible, incoté; courant, 485; prochain, 485; 4 de mai, 485; juillet-août, 485; 4 derniers, 480. Tous nominaux.

Colza. — Tendance sans affaires. — Disponible, incoté; courant, 740; prochain, 730, acheteur; 4 de mai, 710, nominal; juillet-août, 710, nominal; 4 derniers, 700 nominal.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLEANS. — Report de PARIS-QUAI D'ORSAY à PARIS-AUSTERLITZ, à partir du 15 Mai 1926, de l'origine du train express n° 51 assurant les relations de Paris avec les lignes de Toulouse par Capdenac et de Limoges à Périgueux et Agen. — Le train express n° 51 partant actuellement de la gare du **Quai d'Orsay** à 7 h. 31 aura son origine reportée, à partir du 15 mai 1926 à la gare de Paris-Austerlitz qu'il quittera à 7 h. 42. La location des places pourra se faire soit à Paris-Quai d'Orsay, soit à Paris-Austerlitz. 227924

Le Gérant : Alfred Messiaen

Imprimerie du Journal de Roubaix, 71, Grande-Rue.

« *Les Industriels Français* »

Compagnie d'assurances à primes fixes contre l'incendie. Société anonyme au capital de 6.100.000 francs (¾ versé)

Siège Social : 6, rue de l'Union, Roubaix.

Avis de Convocation

Messieurs les Actionnaires de la société anonyme « **LES INDUSTRIELS FRANÇAIS** », sont convoqués en **Assemblée Générale ordinaire** au siège social, à Roubaix, 6, rue de l'Union, pour le JEUDI 27 MAI 1926, à 15 heures, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1° Rapport du Conseil d'Administration sur les opérations de l'exercice arrêté au 31 Décembre 1925.

2° Rapport des Commissaires sur les comptes de cet exercice

3° Approbation, s'il y a lieu, desdits comptes et fixation du dividende.

4° Nomination des deux Commissaires pour l'exercice 1926 et fixation de leur rémunération.

5° Renouvellement aux Administrateurs des autorisations prévues par l'article 40 de la Loi du 24 Juillet 1867.

6° Quitus aux Administrateurs des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et pour faire toutes les opérations se rattachant à son objet; il peut notamment recevoir et payer toutes sommes, créer, endosser tous effets, traiter, transiger, compromettre, consentir tous arrangements, concordats et atermoiements, se désister de tous privilèges, hypothèques, actions résolutoires ou en folle enchère, faire mainlevée de toutes inscriptions, saisies ou oppositions et empêchements quelconques, le tout avec ou sans paiement consentir toutes mentions et subrogations avec ou sans garantie.

Toutefois tous engagements supérieurs à cent mille francs pour être valables, devront porter la signature de deux gérants dont obligatoirement celle de M. MELLIEZ père, quant aux actes de disposition sortant de la gérance normale de la société tels que achat et vente d'immeubles, constructions, affectations hypothécaires, ils devront, pour être valables, être signés de tous les associés gérants.

La société n'est pas dissoute par les causes prévues aux paragraphes 3 et 4 de l'article 1865 du Code Civil.

A toute époque, soit pendant le cours de la société, soit durant sa liquidation, il pourra d'un commun accord être apporté aux présents statuts, toutes les modifications que les parties jugeront convenables, notamment la transformation de la présente société en société commerciale de toute autre forme.

Pour extrait :

Signé : FONTAINE.

Deux expéditions dudit acte ont été déposées le premier mai mil neuf cent vingt-six, l'une au greffe du Tribunal de Commerce de Roubaix et l'autre au Greffe de la Justice de Paix du canton Nord de Roubaix.

Pour mention :

Signé : FONTAINE. 78003d

Etude de Me André CHATTELEYN, avoué 12, rue de Tourcoing, Lille

DIVORCE

Par jugement rendu par défaut le 30 octobre 1925, enregistré, le tribunal civil de Lille a prononcé le divorce entre :

Monsieur Oscar-Louis LEMAN, demeurant à Roubaix rue de la Lainière, 39.

Et : Madame Marie-Anne INGELAERE, épouse dudit sieur LEMAN, avec lequel elle est domiciliée de droit, mais résidant en fait à Roubaix, rue Derème, 239.

Au profit de Monsieur Leman Me CHATTELEYN, avoué à Lille, occupait pour lui dans l'instance.

Pour extrait,

78-39d (Signé) A. Chatteleyn.

CESSIONS COMMANDITES ASSOCIATIONS

Etude de Me Arthur SIMONET Avocat, Agréé au Tribunal de Commerce, 31, rue de l'Industrie, à Roubaix.

Deuxième Avis.

Dissolution de Société et Cession de Droits sociaux

D'un acte s.s.p. en date à Lys du 22 mars 1926, enregistré à Lannoy, le 22 avril 1926, sous le folio 23 et le numéro 237.

Il appert que la société en nom collectif ayant existé entre Monsieur Marcel COURRIER charpentier-menuisier, 26, rue de Lannoy, à Lys, et Monsieur BRIFFAUT Louis, menuisier, 22, rue de Lannoy, à Lys-lez-Lannoy.

Sous la raison et la signature sociales :

COURRIER & BRIFFAUT

pour l'exécution de tous travaux de charpente, menuiserie et ébénisterie, avec siège social, 1, rue de Lannoy, à Lys.

A été dissoute amiablement à compter du 1er avril 1926 et Monsieur BRIFFAUT a repris à son co-associé Monsieur COURRIER tous les droits que ce dernier avait dans la société moyennant prix et conditions énoncés audit acte.

Deux originaux de cet acte ont été déposés l'un au greffe de la Justice de Paix de Lannoy, l'autre au greffe du Tribunal de Commerce de Roubaix à la date du 29 avril 1926.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans les dix jours du deuxième avis en l'étude de Me SIMONET où les parties ont élu domicile.

78005d

Affaire à saisir

Beau café, situation excellente à Roubaix très beau matériel, 11 chambres, dépendances, grande porte. Bon CAF. d'affaires prouvé. A céder 30.000 fr. S'adr. 10, contour St-Martin, Rx. 78020d

« *Les Industriels Français* »

Compagnie d'assurances à primes fixes contre l'incendie. Société anonyme au capital de 6.100.000 francs (¾ versé)

Siège Social : 6, rue de l'Union, Roubaix.

Avis de Convocation

Messieurs les Actionnaires de la société anonyme « **LES INDUSTRIELS FRANÇAIS** », sont convoqués en **Assemblée Générale ordinaire** au siège social, à Roubaix, 6, rue de l'Union, pour le JEUDI 27 MAI 1926, à 15 heures, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1° Rapport du Conseil d'Administration sur les opérations de l'exercice arrêté au 31 Décembre 1925.

2° Rapport des Commissaires sur les comptes de cet exercice

3° Approbation, s'il y a lieu desdits comptes et fixation du dividende.

4° Nomination des deux Commissaires pour l'exercice 1926 et fixation de leur rémunération.

5° Renouvellement aux Administrateurs des autorisations prévues par l'article 40 de la Loi du 24 Juillet 1867.

6° Quitus aux Administrateurs des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et pour faire toutes les opérations se rattachant à son objet; il peut notamment recevoir et payer toutes sommes, créer, endosser tous effets, traiter, transiger, compromettre, consentir tous arrangements, concordats et atermoiements, se désister de tous privilèges, hypothèques, actions résolutoires ou en folle enchère, faire mainlevée de toutes inscriptions, saisies ou oppositions et empêchements quelconques, le tout avec ou sans paiement consentir toutes mentions et subrogations avec ou sans garantie.

Toutefois tous engagements supérieurs à cent mille francs pour être valables, devront porter la signature de deux gérants dont obligatoirement celle de M. MELLIEZ père, quant aux actes de disposition sortant de la gérance normale de la société tels que achat et vente d'immeubles, constructions, affectations hypothécaires, ils devront, pour être valables, être signés de tous les associés gérants.

La société n'est pas dissoute par les causes prévues aux paragraphes 3 et 4 de l'article 1865 du Code Civil.

A toute époque, soit pendant le cours de la société, soit durant sa liquidation, il pourra d'un commun accord être apporté aux présents statuts, toutes les modifications que les parties jugeront convenables, notamment la transformation de la présente société en société commerciale de toute autre forme.

Pour extrait :

Signé : FONTAINE.

Deux expéditions dudit acte ont été déposées le premier mai mil neuf cent vingt-six, l'une au greffe du Tribunal de Commerce de Roubaix et l'autre au Greffe de la Justice de Paix du canton Nord de Roubaix.

Pour mention :

Signé : FONTAINE. 78003d

Avis de Sociétés ET Publications

SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTABLISSEMENTS

MOCH et ODELIN

Au Capital de 15.000.000 fr.

Siège social :

PARIS, 7, rue Scribe, 7

Maison à ROUBAIX

19, rue de Barchemaille, 19

I.

Aux termes d'une délibération en date du douze avril mil neuf cent vingt-six, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la **SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTABLISSEMENTS MOCH ET ODELIN** a adopté les résolutions suivantes, littéralement rapportées :

Première résolution

L'assemblée générale décide que le capital social, lequel est actuellement de 10.000.000 fr., sera augmenté de 5.000.000 fr., et porté à 15.000.000 fr. par l'émission au pair de 10.000 actions de 500 fr. chacune.

Le montant de ces actions sera payable :

Un quart lors de la souscription.

Et le surplus aux époques et dans les proportions qui seront fixées par le Conseil d'Administration.

Les 10.000 actions nouvelles qui porteront les nos 20.001 à 30.000 seront, dès leur création, soumises à toutes les dispositions des statuts et seront assimilées aux actions représentant le capital actuel. Elles auront droit avec les anciennes actions aux bénéfices de la société à partir du 1er janvier 1926.

Conformément à l'article 8 des statuts, les propriétaires des actions composant le capital social actuel auront, dans la proportion du nombre d'actions que chacun d'eux possède, un droit de préférence à la souscription des 10.000 actions nouvelles à émettre.

Le Conseil d'administration est, dès maintenant, autorisé à faire souscrire par qui bon lui semblera, les actions qui n'auraient pas été souscrites par les actionnaires actuels, en vertu du droit de préférence ci-dessus et tous pouvoirs lui sont donnés à l'effet de recueillir la souscription des actions nouvelles, recevoir les versements sur ces actions et faire, soit par lui-même, soit par un ou plusieurs de ses membres délégués à cet effet, la déclaration de souscription et de versement et remplir toutes les formalités nécessaires pour la régularisation de l'augmentation de capital ci-dessus autorisée.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide, l'augmentation de capital de sous la condition suspensive de la réalisation définitive de 5.000.000 de fr., autorisée par la résolution qui précède que l'article 8 des statuts sera modifié de la manière suivante :

« Article 8. — Le capital est fixé à 15.000.000 de francs, divisé en 30.000 actions de 500 francs chacune, dont 10.000.000 formant le capital ordinaire, et 5.000.000 représentant le montant de l'augmentation de capital décidée par délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 12 avril 1926. »

II.

Aux termes d'un acte de déclaration de souscription et de versement reçu par Me CHAVANE, notaire à Paris, le 17 avril 1926,

M. Fernand MOCH, Chevalier de la Légion d'honneur, négociant en lines, demeurant à Paris, rue Alfred Dehodencq, n° 8,

Et M. Nicolas-Jacques ODELIN, négociant en laines, demeurant à la Saussaye (Eure),

Seuls membres du Conseil d'Administration de la Société Anonyme des Etablissements MOCH et ODELIN.

Ont déclaré que les 10.000 actions de 500 francs chacune, qui étaient à souscrire en numéraire et représentant l'augmentation de capital de 5.000.000 de fr. susénoncée, ont été souscrites par deux personnes,

Et qu'il a été versé en espèces par chaque souscripteur, somme égale au 1/4 du montant des actions par lui souscrites, soit 125 fr. par action, soit pour tous les souscripteurs 1.250.000 francs.

A cet acte est annexée une liste contenant toutes les énonciations voulues par la loi.

III.

Aux termes d'une délibération en date du 17 avril 1926, constatée par un procès-verbal dont une copie a été déposée au rang des minutes de Me CHAVANE, notaire à Paris, par acte du 19 avril 1926, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires anciens et nouveaux de la Société Anonyme des Etablissements Moch et Odelin, a adopté la résolution ci-après, littéralement transcrite.

RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, après vérification, reconnaît la sincérité de la déclaration de souscription et de versement faite par le Conseil d'administration, suivant acte reçu par Me CHAVANE, notaire à Paris, le 17 avril 1926, de la souscription des 10.000 actions de 500 fr. représentant l'augmentation de capital de 5.000.000